

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DROIT INTERNATIONAL. *Le chapitre vu de la Charte des Nations Unies*. Paris, Pédone, 1995, 324 p.**

Manon Tessier

Volume 28, numéro 1, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703732ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703732ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tessier, M. (1997). Compte rendu de [SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DROIT INTERNATIONAL. *Le chapitre vu de la Charte des Nations Unies*. Paris, Pédone, 1995, 324 p.] *Études internationales*, 28(1), 205–205.  
<https://doi.org/10.7202/703732ar>

Antilles ainsi qu'au rôle des États-Unis dans la région.

Martin ROY

Chargé de recherche  
IQHEI

### **Le chapitre VII de la Charte des Nations Unies.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DROIT  
INTERNATIONAL. Paris, Pédone, 1995,  
324 p.

Il ne saurait être question de résumer les communications réunies dans ce volume à l'occasion d'un colloque de la SFDI sur le chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Les organisateurs du colloque ont fait appel à d'éminents universitaires et praticiens pour essayer d'éclairer la confusion entourant la renaissance fulgurante de ce chapitre et répondre à des questions telles que « Y a-t-il un droit d'exception pour le Conseil de sécurité ? » et « Quelle est la nature exacte de la perte de contrôle du CS lorsqu'une coalition d'État prend l'initiative d'une mission ? ».

Ces problématiques, et bien d'autres, sont remarquablement mises en lumière par les participants, que ce soit Linos-Alexandre Sicilianos, qui analyse la question du contrôle par le CS des actes de légitime défense, Hervé Cassan, qui se penche sur les rapports entre le Secrétaire général et le CS, ou Michel Voelckel, qui dresse un bilan de la coordination des forces d'intervention de l'ONU dans le cadre du chapitre VII. Tant les présentations des conférenciers que les débats ici retranscrits constituent une lecture passionnante.

Les préoccupations des participants sont certes de nature juridique, mais le contenu de cet ouvrage devrait intéres-

ser les politologues et les spécialistes de l'ONU, car les auteurs nous convient à approfondir des questions fondamentales sur la réforme de l'ONU et l'avenir des missions de paix. La qualité des propos est également rehaussée, fait plutôt rare dans un ouvrage rapportant des actes de colloque, par une kyrielle de références bibliographiques et la présence du texte des rapporteurs qui ont fait preuve dans leur travail d'originalité et d'esprit de synthèse. Outre la qualité des intervenants, le spectre des sujets couverts, qui varie de la crise du Golfe à la Guerre de Corée en passant par le Rwanda, permet d'équilibrer les expériences récentes et les leçons du passé. En somme, ce savant dosage de droit et de politique, de théorie et de pratique, d'histoire et d'actualités place cet ouvrage dans une catégorie à part.

Manon TESSIER

Chargée de recherche  
IQHEI, Université Laval, Québec

### **Géopolitique du Chiisme.**

THUAL, François. Namur, Arléa,  
1995, 160 p.

Le livre de M. Thual n'est pas d'une lecture facile, mais il a le mérite de présenter, aux points de vue religieux, historique, géographique et politique une forme de l'Islam dont, internationalement, on n'a guère commencé à se préoccuper qu'en 1979, lors du remplacement du Shah d'Iran par le « Régime des Ayatollahs ».

L'ouvrage comprend trois parties et une conclusion :

1- Deux chapitres d'introduction sur les origines et l'histoire du chiisme ou, plutôt, des chiismes ;